Dès lundi 23 octobre : travaux D40 entre Mauressac et Esperce - déviation par Côte Blanche

Pont de la Bouscarre

Du 23 octobre 2017 au 3 novembre 2017, pour des raisons de sécurité, la RD 40, à l'intersection de la RD 12 et de la RD 28 est INTERDITE à tous les véhicules.

Le chantier se déroule en deux phases qui imposent des contraintes de circulation :

- du 16 au 22 octobre 2017, la circulation sur la RD 40 se fait par alternat par feux tricolores

- du 23 octobre 2017 au 3 novembre 2017, pour des raisons de sécurité, la RD 40, à l'intersection de la RD 12 et de la RD 28 est interdite à tous les véhicules.

Un **itinéraire de déviation** est ainsi en place :

-> dans le sens Mauressac Esperce : par les RD 12, RD 28 F et RD 28

-> dans le sens Esperce Mauressac: par les RD 28, RD 28 F et RD 12

Plus d'informations :

https://www.haute-garonne.fr/actualites/mauressac-et-esperce-travaux-detancheite-du-pont-le-bouscarre-0

- Communiqué de presse du Conseil Départemental
- Plan de la déviation